

RAPPORTEUR : Monsieur Jacques DUMAS

OBJET : Modification et mise à jour du tableau des effectifs

Mesdames, Messieurs,

Pour faire suite à la tenue de la commission administrative paritaire de catégorie B, la collectivité a notamment souhaité promouvoir un agent à un grade d'avancement inexistant au tableau des effectifs.

Il vous est donc proposé de modifier le tableau des effectifs en conséquence.

A titre d'information, les autres nominations liées aux avancements de grade et promotions internes des catégories A, B et C n'engendrent pas de créations de postes supplémentaires puisqu'ils existent en nombre suffisant au tableau des effectifs.

* * * * *

VU la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

VU le décret n° 2010-329 du 22 mars 2010 portant dispositions statutaires communes à divers cadres d'emplois de fonctionnaires de catégorie B de la fonction publique territoriale,

VU le décret n° 2010-1357 du 9 novembre 2010 portant statut particulier du cadre d'emploi des techniciens territoriaux,

VU la délibération n° 7 du conseil municipal du 19 mai 2011, portant modification et mise à jour du tableau des effectifs,

VU l'avis de la commission administrative paritaire en date du 13 mai 2011,

CONSIDERANT que le poste d'éducateur principal de jeunes enfants doit être créé afin de permettre la nomination d'un agent inscrit sur le tableau d'avancement,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- décide la création de :

1) FILIERE ANIMATION :

- **1 poste d'éducateur principal de jeunes enfants**, à temps complet,

Cet avancement n'engendrera aucun coût supplémentaire.

- de modifier le tableau des effectifs comme suit (voir annexe),
- d'autoriser le maire ou son représentant à signer toutes pièces relatives à ce dossier.

UNANIMITE

Certifiée exécutoire
Par le maire de la commune de Châtellerault
Transmis à la sous préfecture, le 11/07/2011 N° 5162
Publié au siège de la Mairie, le 11/07/2011

Pour ampliation,
Pour le maire et par délégation,
La responsable du service juridique
Emmanuelle ADAM